



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL BUDGET 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le Conseil municipal de Sainte-Clotilde lors de sa séance extraordinaire à huis clos du 16 décembre 2020 à 18h30, procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2021.

Considérant la pandémie du COVID-19, cette séance aura lieu en visioconférence. Les citoyens pourront transmettre leurs questions par écrit soit par la poste au bureau municipal situé au 2452 chemin de l'Église, à l'attention de madame Mylène Vincent, secrétaire-trésorière adjointe par intérim, ou par courriel à l'adresse [info@ste-clotilde.ca](mailto:info@ste-clotilde.ca), et ce au plus tard le mardi 15 décembre 2020. Il sera aussi possible de poser vos questions le soir même en participant à la visioconférence (lien disponible via le site internet [www.ste-clotilde.ca](http://www.ste-clotilde.ca) )

Prenez également avis que la période de questions durant cette séance portera exclusivement sur le budget et le plan triennal d'immobilisation.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021
4. Programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions.
6. Clôture de la séance.

Donné à Sainte-Clotilde, ce 8<sup>ième</sup> jour de décembre 2020.

Mylène Vincent

Secrétaire-trésorière adjointe par intérim